



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 25 novembre 2018

SUITES DE LA MOBILISATION DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 DANS LE BAS-RHIN POINT DE SITUATION DU 25 NOVEMBRE A LA MI-JOURNÉE

Suite aux appels à la mobilisation relayés notamment sur les réseaux sociaux, plusieurs rassemblements se tiennent depuis ce matin dans le département.

Les actions en cours dans le Bas-Rhin :

A la mi-journée, les rassemblements suivants sont identifiés dans le Bas-Rhin :

Des **rassemblements sans barrage filtrant** sont en cours à :

- Roppenheim : au rond-point de la RD4,
- Rothau : au rond-point de la RD 1420,
- Châtenois : au rond-point de l'A35 et de la RD424,
- Bernolsheim : au rond-point de la RD 429,
- Thal-Drulingen : au rond-point de la RD 1061,
- Sarre-Union : au rond-point de la RD8,
- Dorlisheim : au rond-point de la colonne RD 392/RD 500 ,
- Wissembourg : sur la RD264 au niveau du passage frontière vers Schweigen,
- Wasselonne : au rond-point de la RD1004.

Les rassemblements continuent de se tenir dans une ambiance calme localement :

Les rassemblements organisés depuis ce matin dans le Bas-Rhin se tiennent dans une ambiance calme et ont généré uniquement quelques ralentissements de la circulation ce matin.

Aucun nouvel accident n'est à déplorer depuis dimanche.

Le centre opérationnel départemental (COD) est désormais placé en veille. Policiers et gendarmes restent mobilisés sur le terrain pour assurer la sécurité des manifestants et usagers de la route.

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

Rappels du Préfet du Bas-Rhin pour que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions:

Une seule manifestation a été déclarée pour aujourd'hui à Sélestat.

Le droit de manifester, droit fondamental protégé par la loi, doit être concilié avec les autres libertés et le respect de l'ordre public.

Le préfet du Bas-Rhin rappelle que les règles de sécurité routière doivent être respectées. Les **gênes et entraves à la circulation peuvent être à l'origine d'incidents et d'accidents** et sont passibles, aux termes des articles L 412-1 et R 413-19 du code de la route, d'amendes et de peines d'emprisonnement.

Les participants aux mouvements d'aujourd'hui sont dès lors invités à faire preuve de **responsabilité** et de **la plus grande prudence** dans leurs actions afin d'éviter tout incident. **La sécurité des manifestants et des usagers de la route doit rester une priorité absolue.**

La circulation des véhicules de sécurité, de secours et des professionnels de santé doit être impérativement assurée et les hôpitaux, maternités, centres de secours devront rester accessibles.

Conseils aux usagers de la route :

Le préfet du Bas-Rhin rappelle qu'il convient :

- de suivre l'état de la circulation avant ses déplacements,
- d'adapter sa vitesse, respecter les distances de sécurité et signaler sa présence par l'utilisation des feux de détresse en approche d'éventuels ralentissements.

Retrouvez les informations sur les rassemblements sur le **site internet de la préfecture du Bas-Rhin** dans la rubrique « Suites de la mobilisation du 17 novembre » où des points de situation sont publiés plusieurs fois par jour.

Contact presse

Aurélié CONTRECIVILE

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est